



## FICHE DE POSTE

## POSTE

**Chef de la Division de la Promotion du Secteur Coopératif**

## POSITION HIÉRARCHIQUE



## MISSIONS

Le chef de la Division de la Promotion du Secteur Coopératif a pour mission de concevoir et déployer des politiques et stratégies destinées à stimuler l'entrepreneuriat coopératif, favoriser la création de nouvelles coopératives et consolider celles déjà existantes, notamment par l'amélioration de l'accès au financement, à la commercialisation et à l'innovation sociale.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

**1. Volet Stratégie et plan d'action :**

- ✓ Élaborer des stratégies globales ambitieuses visant à promouvoir et renforcer le modèle coopératif dans ses différentes dimensions ;
- ✓ Concevoir des plans d'action spécifiques adaptés aux différents secteurs d'activité (agriculture, services, artisanat, etc.), tenant compte des réalités et besoins propres à chacun ;
- ✓ Définir des objectifs clairs, mesurables et pertinents, ainsi que des indicateurs de performance permettant de suivre et d'évaluer régulièrement l'impact des actions engagées.

**2. Volet Sensibilisation et promotion :**

- ✓ Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation ciblées pour le grand public, valorisant les principes fondamentaux et les bénéfices des coopératives ;
- ✓ Organiser des ateliers de formation, des séminaires et des événements promotionnels pour renforcer la compréhension et l'adhésion au modèle coopératif ;

**3. Volet Soutien d'appui et accompagnement :**

- ✓ Offrir un accompagnement sur mesure aux coopératives, qu'elles soient en phase de création ou déjà opérationnelles ;
- ✓ Développer et déployer des programmes éducatifs et de formation continue destinés aux membres des coopératives afin de renforcer leurs capacités.
- ✓ Apporter des conseils experts dans les domaines juridiques, financiers, organisationnels et managériaux, essentiels à la pérennité et à la croissance des coopératives ;

- ✓ Favoriser les échanges de bonnes pratiques et encourager la collaboration entre coopératives afin de renforcer leur synergie et leur impact collectif ;
- ✓ Identifier et développer des opportunités de croissance pour les coopératives, notamment en facilitant l'accès au financement, aux marchés et à d'autres ressources stratégiques.

COMPÉTENCES ASSOCIÉES					
Niveau de maîtrise		N	A	M	E
Compétences techniques	Maîtrise du cadre réglementaire applicable aux coopératives ;			X	
	Compréhension des modèles économiques et sociaux propres aux coopératives.			X	
	Maîtrise du fonctionnement, des spécificités juridiques et statutaires des coopératives ;			X	
	Maîtrise des outils de communication digitale pour la sensibilisation et la formation.			X	
	Utilisation d'outils de gestion (Système d'information Intégré de l'Office)			X	
Compétences comportementales	Esprit d'équipe			X	
	Esprit d'analyse			X	
	Sens de créativité			X	
	Leadership			X	
	Communication			X	
	Organisation			X	
	Adaptabilité			X	
	Dynamisme			X	
	Rigueur			X	
	Initiative			X	
	Résistance au stress et capacités de travail en contexte de forte charge			X	
Compétences managériales	Diriger, motiver et développer des équipes			X	
	Piloter et contrôler le niveau de résultats attendus			X	
	Gérer des projets et les mener à terme			X	
	Favoriser la créativité et l'innovation			X	

